

## Déclaration des transactions sur actions propres

Paris, le 11 juillet 2016

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, LOCINDUS déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 04/07/2016 au 08/07/2016. Ces achats ont été effectués dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2015 et annoncé dans le communiqué du 11 mars 2016.

**Locindus**  
**Déclaration des transactions sur actions propres réalisées**  
**du 04/07/2016 au 08/07/2016**

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré en €	Montant en €
Séance du 04 juillet 2016	Achats	-	-	-
Séance du 05 juillet 2016	Achats	750	18,00	13 500
Séance du 06 juillet 2016	Achats	748	18,00	13 464
Séance du 07 juillet 2016	Achats	755	18,00	13 590
Séance du 08 juillet 2016	Achats	767	17,99	13 801
<b>TOTAL</b>		<b>3 020</b>	<b>18,00</b>	<b>54 355</b>